

Convention d'objectifs et de moyens relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement annuelle entre l'Intercom Bernay Terres de Normandie et ACCÉS

Pôle Cohésion des territoires

Dossier suivi par : Jenny Irolci

Tél. : 07.89.08.90.39

j.irolci@bernaynormandie.fr

À Bernay, le vendredi 24 mars 2023

ENTRE-LES SOUSSIGNES :

L'Intercom Bernay Terres de Normandie (IBTN), ayant son siège à BERNAY (27300), 299 Rue du Haut des Granges, représentée par son Président, Monsieur GRAVELLE Nicolas domicilié professionnellement à BERNAY (27300), 299 Rue du Haut des Granges ;

Ci-après désignée « **IBTN** »,

D'une part,

Et

L'association « ACCÉS », ayant son siège 22, rue de la Charentonne à Bernay (27300), représentée par Monsieur Alain DELANYS ;

Ci-après désignée « **ACCÉS** »,

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

La communauté de communes « Intercom Bernay Terres de Normandie (IBTN) » est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créée depuis le 1er janvier 2017. Elle regroupe 75 communes et est forte d'une population de 56 166 habitants (chiffre DGF 2022) située sur le département de l'Eure (27)

L'Intercom Bernay terres de Normandie s'engage à soutenir ACCÉS implantée sur le territoire communautaire dans le cadre de la mobilité et la politique de la ville sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Cette association, conventionnée plus de 30 ans par l'Etat sur le registre de l'Insertion par l'Activité Economique, acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, accueille et accompagne les personnes en difficulté sociale et/ou professionnelle (demandes d'emploi de longue durée, allocataires du R.S.A., jeunes sans qualification) dans la définition et la réalisation de leur projet socioprofessionnel. Les champs d'intervention de l'association sont sur l'Insertion socio-économique, la mobilité via la plateforme de mobilité et le social via Oasis et le Centre Social basé sur le quartier prioritaire de Bourg le Comte à Bernay.

Article 1 – Objet

Conformément aux dispositions du Décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, et notamment son article 1^{er} « *l'obligation de conclure une convention, prévue par le troisième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 susvisée, s'applique aux subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros* ».

La présente convention a donc pour objet de déterminer les conditions et de définir les modalités de partenariat entre l'Intercom Bernay Terres de Normandie et ACCÉS au travers des missions et objectifs d'intervention de l'association sur le territoire communautaire. C'est au titre de son activité en faveur de la mobilité et de la Politique de la ville que l'Intercom Bernay Terres de Normandie soutient ACCÉS.

Article 2 – Missions et objectifs

Dans la perspective d'établir un lien étroit entre l'Intercom Bernay Terres de Normandie et ACCÉS, 3 objectifs principaux ont été fléchés, déclinés plus avant par l'établissement de fiches-projets annexées (annexe I) à la présente convention et qui participeront à :

- ❖ Donner des moyens aux habitants pour être acteurs de leur vie et développer du lien social et des solidarités, anticiper pour mieux gérer, les risques de rupture de parcours de vie ;
- ❖ Développer la relation sociale, faire émerger les projets de vie, outiller les habitants pour les réaliser et se réaliser, développer les compétences pour mieux anticiper et gérer les risques de rupture inhérents à des parcours de vie ;
- ❖ Accompagner les personnes vers une mobilité autonome pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle et le maintien dans l'emploi et lutter contre l'isolement.

Article 3 – Durée

La présente convention prendra effet à compter de sa date de signature par les deux parties et cessera de produire ses effets au 31 mars 2024.

Aussi, ACCÉS s'engage, aux fins de contrôle, à conserver toutes les pièces justificatives des dépenses effectuées dans le cadre de la présente convention pendant une durée minimum de 5 ans à compter du versement du solde de la subvention par l'IBTN.

Article 4 – Nature - Montant et paiement de la subvention

La subvention allouée par l'Intercom Bernay Terres de Normandie à ACCÉS est d'un montant de 11 245€ dont 1 445€ de valorisation pour la mise à disposition de la conseillère numérique pour l'animation d'ateliers au sein du centre social, sur la durée totale de la convention et a été soumise à l'approbation du Bureau communautaire de l'EPCI en date du 16 mars 2023.

La subvention sera versée après la signature de la convention sur le compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur.

Article 5 – Conditions d'utilisation de la subvention

ACCÉS ne pourra utiliser la subvention allouée par l'Intercom Bernay terres de Normandie que dans la limite des actions visées à l'article 2 de la présente convention et, d'une manière générale, de son objet statutaire. ACCÉS ne pourra en aucun cas reverser tout ou partie de la subvention perçue de l'Intercom Bernay Terres de Normandie à d'autres associations, organismes privés ou œuvres diverses.

Article 6 – Obligations et engagements de l'Association – Suivi – Evaluation

Conformément à l'article L. 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, ACCÉS s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation et au contrôle de l'ensemble des missions définies à l'article 2 de la présente convention.

L'IBTN pourra se faire communiquer sur simple demande tout acte, contrat, facture ou document attestant de la bonne exécution de l'opération sans que le bénéficiaire ne puisse s'y opposer, et procéder à des contrôles sur place et sur pièces, avant et après le versement de l'aide, afin de vérifier :

- Que l'action ou le projet subventionné a été bien réalisé ;
- Que l'action a bien été utilisée conformément à l'intérêt de l'établissement et à l'objet social de l'association ;
- Que l'objet de la subvention n'a pas été modifié sans autorisation ;
- Que l'ensemble des subventions publiques perçues n'excèdent pas les dépenses engagées pour la réalisation de l'opération ou du projet subventionné ;
- Que le concours financier de l'IBTN a bien fait l'objet d'une publicité de la part d'ACCÉS ;
- Que les délais pour produire les pièces soient raisonnables.

Si l'une de ces conditions n'est pas satisfaite, l'IBTN pourra exiger le reversement total ou partiel de la subvention versée.

Aussi, ACCÉS s'engage à fournir à l'Intercom Bernay Terres de Normandie, au plus tard 15 janvier 2024, un rapport d'activités sous la forme d'un bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif de la mise en oeuvre du programme d'actions ou de l'action subventionnée, comprenant les éléments mentionnés en annexe II de la présente convention.

Au plus tard, le 31 mars 2024, ACCÉS transmettra à l'IBTN, d'une part, après leur approbation, les comptes annuels de l'exercice écoulé (bilan, compte de résultat et annexe) certifiés par son Président ou par un Commissaire aux Comptes si l'Association est tenue d'en désigner un et d'autre part, un compte rendu financier attestant de la conformité des dépenses affectées à l'objet de la subvention (budget prévisionnel par activité/budget réalisé par activité). Ce document devra décrire les méthodes d'affectation retenues par activité et notamment justifier les clefs de répartition des charges et produits et être établi en cohérence avec le dossier de demande de subvention.

D'une manière générale, ACCÉS tiendra une comptabilité conforme aux règles définies par le plan comptable des associations et respectera la législation fiscale et sociale propre à son activité. ACCÉS s'engage à justifier à tout moment, sur la demande de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, de l'utilisation des subventions reçues. Elle tiendra sa comptabilité à disposition de celle-ci ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité.

ACCÉS s'engage également à informer et à remettre une copie de l'ensemble des subventions obtenues des différents financeurs la soutenant Sur les projets en objet de la présente convention.

Dans le cadre de l'évaluation prévue précédemment, un comité de pilotage est créé. Ce dernier se réunira au siège de l'IBTN et comprend :

- Le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- Le Président d'ACCÉS ;
- La Vice-présidente déléguée à l'action sociale et citoyenneté ;
- Le Vice-Président délégué l'urbanisme, développement numérique et de la mobilité ;
- Le Directeur Général des Services de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- La Directrice Générale d'ACCÉS ;
- La Directrice du pôle cohésion des territoires ;
- La Directrice du pôle cadre de vie durable ;
- Toute personne qualifiée ayant un intérêt à agir.

Dans le cadre de l'évaluation prévue au présent article et subséquente à la communication du bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif susmentionné, l'Intercom Bernay Terres de Normandie informe ACCÉS de son évaluation et lui indique, le cas échéant, le délai pour présenter ses conclusions contradictoires assorties des justificatifs nécessaires. L'Intercom Bernay Terres de Normandie informe ACCÉS de ses conclusions finales après avoir préalablement entendu ses représentants.

Article 7 – Contrôle de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

ACCÉS s'engage à accepter tout contrôle exercé par l'Intercom Bernay Terres de Normandie ou les mandataires désignés par elle à cette fin.

ACCÉS s'engage à faciliter le contrôle par l'IBTN, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, de la réalisation des actions prévues, de l'utilisation des aides attribuées et d'une manière générale de la bonne exécution de la présente convention.

À cet effet, la Direction du Pôle cohésion des territoires est plus particulièrement chargée du contrôle d'ACCÉS. Cependant, l'IBTN pourra procéder ou faire procéder par les personnes de son choix aux contrôles sur pièce et sur place qu'elle jugera utile. ACCÉS accepte que l'IBTN puisse effectuer ces contrôles pendant toute la durée de la présente convention ainsi que pendant une période de 5 ans à compter du versement du solde de la subvention.

Sur simple demande de l'IBTN, ACCÉS devra lui communiquer tous documents de nature juridique, fiscale, sociale, comptable et de gestion utiles pour lui permettre l'exercice de son devoir de contrôle de la bonne utilisation des deniers publics.

Dans le cas où ACCÉS ferait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, elle s'engage à en informer l'IBTN dans les plus brefs délais.

En outre, ACCÉS devra informer l'IBTN des éventuelles modifications apportées à ses statuts.

Article 8 – Communication

ACCÉS s'engage à faire apparaître sur tous les documents informatifs ou promotionnels édités par elle, le soutien apporté par l'IBTN, notamment en faisant figurer son logo.

Article 9 – Assurances et responsabilités

Les deux parties s'engagent à souscrire toutes les assurances (notamment une assurance des dommages garantissant les responsabilités civiles ainsi que les biens) nécessaires à l'exercice des missions des services concernés.

Une copie des différentes assurances contractées par ACCÉS, devra être adressée au service juridique de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Article 10 – Avenant à la convention

Toute modification de la présente convention devra faire l'objet d'un accord préalable des deux parties et obligatoirement donner lieu à la signature d'un avenant. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en précisant l'objet de la modification, sa cause et les toutes les conséquences qu'elle emporte.

Article 11 – Voies de recours

Les deux parties s'engagent à rechercher, en cas de litige, toute voie amiable de règlement, avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle. En cas d'échec de voies amiables de résolution, tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de cette convention devra être porté devant le Tribunal territorialement compétent.

Article 12 – Sanctions

L'IBTN pourra remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention dès lors que les conditions d'exécution des missions confiées à ACCÉS ne seront pas remplies, à l'expiration d'un délai de trente jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure, sauf si dans ce délai, les obligations citées dans la mise en demeure ont été exécutées ou ont fait l'objet d'un début d'exécution. La diminution ou l'ordre de reversement intégral ne peuvent intervenir qu'après qu'ACCÉS aura été mise en demeure par l'autre partie d'accomplir ses obligations, dans un délai fixé par la mise en demeure dûment motivée.

Article 13 – Résiliation – Rupture anticipée

En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant la réception (ou première présentation) d'une lettre motivée, par envoi recommandé avec accusé de réception, valant mise en demeure.

Aussi, l'IBTN pourra résilier de plein droit la présente convention sans indemnité, ni préavis, en cas de survenance de tout événement ayant pour effet de rendre sans objet la présente convention ou pour tout motif d'intérêt général, ainsi qu'en cas de dissolution, de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire d'ACCÉS. La résiliation de la convention dans ces conditions, entraîne l'interruption immédiate du versement de la subvention (et éventuellement, le remboursement des sommes déjà versées).

Article 14 – Protection des données à caractère personnel

Conformément à la réglementation en la matière de protection des données (notamment le Règlement européen n° 2016/679 général sur la protection des données) chaque partie à la convention est tenue au respect des règles relatives à la protection des données à caractère personnel, auxquelles elle a accès pour les besoins de l'exécution de la convention. En cas d'évolution de la législation sur la protection des données à caractère personnel en cours d'exécution de la convention, les modifications éventuelles demandées par l'une des parties afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature d'un avenant par les parties à la convention.

Article 15 – Élection de domicile

Pour les besoins des présentes, les parties font élections de domicile en leurs sièges sociaux respectifs indiqués en tête des présentes. Toute modification devra être signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'autre partie, afin de lui être opposable.

Article 16 – Dispositions générales

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux, soit un pour chacune des parties.

Article 17 – Annexes

Les annexes I et II font partie intégrante de la présente convention.

Fait à Bernay, le _____, en deux exemplaires originaux,

Le Président de l'Intercom
Bernay Terres de Normandie

Le Président d'ACCÉS

Nicolas GRAVELLE

Alain DELANYS

ANNEXE I : LE PROJET

ACCÉS s'engage à mettre en œuvre les 2 fiches projets suivantes :

- I. Contrat de ville – Animation de la vie sociale
- II. Pôle mobilité solidaire

comportant des « obligations de service public » destinées permettre la réalisation du(des) projet(s) visé(s) à l'article 2 de la convention :

I - Fiche Projet : Contrat de ville - Animation de la vie sociale

Charges du projet	Subvention de <i>(autorité publique qui établit la convention)</i>	Auto-financement ACCÉS
160 158€	7 795€ <i>Dont 1 445€ de valorisation pour la mise à disposition d'un conseiller numérique</i>	37 094€

a) Localisation :

Quartier prioritaire du Bourg le Comte

b) Période de réalisation :

Année civile : Janvier à Décembre 2023

c) Thématique des actions déposées au titre du Contrat de Ville :

Lien social, citoyenneté et participation des Habitants

d) Présentation et description des 5 actions proposées au titre du Contrat de Ville :

1. Aller-Vers
2. Bien vivre ensemble
3. Bien vivre son âge !
4. Mobilité solidaire
5. CLAS « Graines des possibles »

ACTION N°1 : ALLER-VERS

Éléments de constats / contexte / besoins identifiés :

Entre 2020 et 2021, ACCÉS via son équipe du Aller-Vers a mené un travail d'enquête des besoins auprès des Habitants du quartier. Ce travail a permis d'ajuster l'offre d'animations de la vie sociale proposée sur le quartier. De plus, l'équipe a constaté un repliement des populations depuis la crise sanitaire. Toutefois, ces populations émettent des besoins en termes de mobilité, d'animations de vie de quartier et d'accès aux droits et aux soins.

Les Habitants du quartier ont des difficultés à se mobiliser et à se rendre acteur de leur vie de quartier. Majoritairement seuls, à la retraite, et/ou en situation de fragilité, ils n'expriment pas le besoin de fréquenter leurs voisins de peur d'être assimilés à des personnes en difficultés sociales. Ils sont globalement satisfaits des actions proposées par ACCÉS et reviennent avec plaisir. Paradoxalement, ils souhaitent poursuivre ce travail de création d'une vie de quartier pour rompre l'isolement, échanger afin de (re)trouver une vie de quartier sereine.

Inscription du projet dans la dynamique locale, cohérence et complémentarité au regard de l'offre existante :

ACCÉS dispose d'un réseau de partenaires riche et varié, permettant de faciliter la mise en place d'actions cohérentes et complémentaires. Des liens réguliers sont faits entre les différents acteurs du territoire pour construire des actions ensemble, en toute connaissance des actions existantes.

ACCÉS travaille en étroite collaboration avec le PRE, le guichet famille, le Pôle Ados et le réseau parentalité pour mener des actions envers les familles. De même, avec les associations locales (AQBL, Le Trait d'Union) avec lesquelles les adultes-relais mènent des actions communes au profit des Habitants du Quartier.

Enfin, ACCÉS est sollicitée pour participer aux groupes de travail initiés sur le territoire, comme le PESL de la Ville de Bernay.

Résultats attendus :

Cette démarche du Aller-Vers portée par ACCÉS doit permettre aux Habitants de :

- S'approprier davantage des espaces extérieurs du quartier ;
- Etre force de proposition en termes d'action d'animation de la vie du quartier ;
- Impulser des projets de cohésion sociale.

Par ailleurs, ACCÉS souhaite consolider les échanges avec les intervenants extérieurs et partenaires du territoire, en développant davantage d'actions multi partenariales.

Les activités proposées par l'équipe du Aller-Vers doivent permettre de réunir en moyenne une vingtaine de personnes par animation, de créer de nouveaux partenariats, d'initier de nouveaux projets et ainsi d'accroître la mobilisation des Habitants. Il s'agit également d'inciter les Habitants à sortir de leur quartier voire de Bernay pour effectuer des activités.

Public cible :

Ces actions sont destinées aux publics adultes et enfants (dans le cadre d'actions intergénérationnelles). Hommes femmes confondus, résidents sur le quartier du Bourg Le Comte.

Contenu de l'action :

ACCÉS, par l'intermédiaire de ces deux adultes relais, propose différentes animations sur le quartier du Bourg Le Comte. Dans un premier temps, des maraudes sont réalisées tous les jours à des heures différentes de la journée notamment aux horaires de sortie d'école.

Parallèlement des actions spécifiques sont programmées :

- Moments partagés intergénérationnels du mercredi après-midi (Jeux coopératifs) d'avril à septembre ;
- Mardi Gras (mars) : Atelier famille pour la fabrication de crêpes, Atelier confection de masques.
- Chasse aux Œufs (avril) : Partenariat avec l'AQBL.
- Tournoi de Basket : Partenariat avec le Pôle Ado.
- Olympiades (été): Organisation d'un moment convivial intergénérationnel autour de défis accessibles à tous.
- Fête des voisins (printemps): Organisation d'un pique-nique, précédé d'un atelier cuisine, ce moment convivial est agrémenté de jeux pour continuer cette journée et créer du lien social.
- Fête de la science : partenariat avec la ville de Bernay, sur le mois d'octobre, organisation d'atelier, de conférences, d'expositions autour du thème de la science
- Halloween (31 octobre): Atelier Maquillage et créatif le matin et chasse aux bonbons sur le Bourg le Comte
- Noël : Fabrication de décoration de Noël.

Enfin les adultes relais seront mobilisés dans le cadre des ateliers du langage, portés par le PRE.

Partenariat mobilisé :

- PRE : Coordinateur des ateliers langage et du CRE
- Pôle Ado : Coordination d'un tournoi sportif
- AQBL : Coordination de la fête de quartier, Chasse aux Œufs, Noël de l'AQBL.
- SILOGE : Actions partagées
- Ville de BERNAY : Co-construction du mois de la Science.

RESSOURCES MOBILISEES**Moyens humains**

Coordination (1 salarié)
Accueil et animation (2 salariés)
Repérage / mobilisation (2 personnes)
représentant 1.59 ETP
Les bénévoles
Les intervenants extérieurs

Moyens techniques

Mise à disposition des locaux de l'Espace Gillain : espace d'accueil, salle polyvalente, cuisine, bureaux
Mise à disposition du matériel : des ordinateurs, matériel de cuisine, fournitures diverses
Achats de fournitures et matériels à prévoir.
Mise à disposition des véhicules du pôle mobilité de l'association ACCES.

MOBILISATION DES PUBLICS :

La mobilisation du public se fait par le biais d'actions de communication diverses afin de toucher un maximum de personnes. Une fois par mois l'Espace Gillain actualise son programme d'activités, sous forme de flyer, envoyé par mail aux partenaires, ainsi qu'aux Habitants. Enfin, cette programmation est relayée sur les réseaux sociaux, page Facebook et compte Instagram d'ACCÉS.

Ces animations sont également affichées et relayées par les adultes relais sur le quartier du Bourg Le Comte.

En parallèle, le programme est diffusé auprès des partenaires : SILOGE, AQBL, le PRE, superette,.....

Les Habitants sont sollicités et invités à être force de proposition sur les actions mises en place, tel que le Pique-Nique ou les Olympiades.

DEMARCHE D'EVALUATION :

L'évaluation des actions se fera par le biais de questionnaires auprès des participants et des intervenants, notamment sur les programmes au long court. Les échanges informels donneront également de précieux éléments pour affiner l'appréciation du public.

Evaluation quantitative :

- Nombre d'Habitants repérés
- Nombre d'Habitants orientés sur les actions de l'Espace Gillain
- Nombre de participants différents
- Nombre de participants par événement
- Nombre d'événements différents

Evaluation qualitative :

- Satisfaction des bénéficiaires
- Implication des Habitants
- Echanges avec les partenaires

ACTION N°2 : BIEN VIVRE ENSEMBLE

Éléments de constats / contexte / besoins identifiés :

Entre 2020 et 2021, ACCÉS via son équipe d'animation de la vie sociale a mené un travail d'enquête des besoins auprès des Habitants du quartier. Ce travail a permis d'ajuster l'offre d'animations de la vie sociale proposée sur le quartier. De plus, l'équipe a constaté un repliement des populations depuis la crise sanitaire. Toutefois, ces populations émettent des besoins en termes de mobilité, d'animations de vie de quartier et d'accès aux droits et aux soins.

Les Habitants du quartier ont des difficultés à se mobiliser et à se rendre acteur de leur vie de quartier. Majoritairement seuls, à la retraite, et/ou en situation de fragilité, les Habitants apprécient les activités menées et reviennent avec plaisir. Pour discuter, échanger autour d'un café, ou participer à une action, chacun y trouve son intérêt.

Pour certains, l'Espace Gillain permet de proposer un environnement agréable et propice au vivre-ensemble. Les Habitants y recherchent un lieu convivial pour créer du lien et participer à des activités pour se sentir utile et reprendre confiance en soi.

Inscription du projet dans la dynamique locale, cohérence et complémentarité au regard de l'offre existante :

ACCÉS dispose d'un réseau de partenaires riche et varié, permettant de faciliter la mise en place d'actions cohérentes et complémentaires. Des liens réguliers sont faits entre les différents acteurs du territoire pour construire des actions ensemble, en toute connaissance des actions existantes.

ACCÉS travaille en étroite collaboration avec le PRE, le guichet famille, le Pôle Ados et le réseau parentalité pour mener des actions envers les familles. De même, avec les associations locales (AQBL, Le Trait d'Union) avec lesquelles l'équipe d'animation de la vie sociale mène des actions communes au profit des Habitants du Quartier.

Enfin, ACCÉS est sollicité pour participer aux groupes de travail initiés sur le territoire, comme le PESL de la Ville de Bernay ou le CLS de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Résultats attendus :

Cette action du bien-vivre ensemble portée par ACCÉS doit permettre aux Habitants de :

- s'approprier davantage leur quartier et l'Espace Gillain ;
- être force de proposition en termes d'action d'animation de la vie du quartier ;
- impulser des projets individuels et collectifs de cohésion sociale ;
- favoriser le bénévolat à destination du bien-vivre ensemble.

Par ailleurs, ACCÉS souhaite consolider les échanges avec les intervenants extérieurs et partenaires du territoire, en développant davantage d'actions multi partenariales.

Les activités proposées par l'équipe d'animation de la vie sociale doivent permettre de réunir en moyenne une douzaine de personnes par animation, de créer de nouveaux partenariats, d'initier de nouveaux projets et ainsi d'accroître la mobilisation des Habitants. Il s'agit également d'inciter les Habitants à sortir de leur quartier voire de Bernay pour effectuer des activités et potentiellement les reproduire dans leur environnement personnel.

Public cible :

Ces actions sont destinées aux publics adultes et enfants (dans le cadre des actions intergénérationnelles). Hommes et femmes confondus, résidents sur le quartier du Bourg Le Comte mais aussi sur Bernay et les environs.

Contenu de l'action :

L'Espace Gillain met à disposition un espace d'accueil et une salle polyvalente 2 à 3 fois par semaine pour des actions hebdomadaires, comme les jeux de société, le bricolage, la couture... dans la mesure du possible, ces activités s'inscrivent dans un projet local, par exemple le concours pour l'affiche du Festival de la Marionnette, la création d'une marque locale de confection d'article de couture...

La calligraphie est un atelier qui chaque année attire de nouveaux participants et permet la découverte de soi. C'est un temps à part entière qui demande concentration, expression et créativité. A la demande des Habitants, cette action est reconduite en 2023 à raison de deux sessions de 8 séances. En 2022, les participants se sont expérimentés à la lettrine, pour 2023 de nouveaux projets seront réalisés comme faire reproduire un Alphabet, des poèmes ... et les exposer sous forme de tableau.

La peinture est aussi un atelier permettant l'expression de chacun, cet atelier a lieu une fois toutes les deux semaines en autonomie. Cette année, les Habitants expriment vouloir réaliser une fresque / œuvre collective avec l'intervention de deux peintres locaux.

La marche est une activité hebdomadaire qui a lieu tous les jeudis matin dans les environs de Bernay ; en 2023, l'équipe d'animation de la vie sociale s'associera le dernier jeudi du mois à cette demi-journée pour renforcer les liens avec Habitants. Pour compléter cette activité, un partenariat avec LADAPT Normandie a permis de mixer les publics et d'ouvrir une session un mardi après-midi sur deux sur un parcours de 5kms maximum sur Bernay.

La cuisine est un atelier très attractif. C'est un échange de savoir-faire, de partage de compétences qui permet l'apprentissage de nouvelles techniques et recettes. Ces moments ont lieu une fois par mois les vendredis de 9h à 14h. Ils sont très appréciés de tous et apportent convivialité. En 2023, un partenariat avec l'Atelier Chantier d'Insertion Terre de Champeaux est initié : participation de 3 salariés en insertion sur les ateliers cuisine et utilisation des produits cultivés à Champeaux.

Les sorties patrimoine offrent aux Habitants la possibilité à moindre coût de découvrir les richesses locales. Pour 2023, 6 sorties sont prévues afin de découvrir le patrimoine normand culturel et gastronomique comme par exemple la fromagerie d'Orbec.

Les initiations à la sophrologie seront renouvelées en 2023 à raison d'une fois par mois sur les thématiques du sommeil et des douleurs. Elles seront accessibles à tous.

Des ateliers DIY (Do it yourself) seront proposées afin de développer la sensibilité au fait maison dans une approche éco-responsable pour des produits cosmétiques et d'entretien ménager. Cet atelier sera animé par un intervenant extérieur à raison d'une fois par mois à partir d'avril.

En complément des actions des partenaires du territoire, l'équipe d'animation de la vie sociale proposera des ateliers familles et intergénérationnels pour la fête de mères, mardi gras, Noël.... Et comme chaque année, elle s'associera à l'organisation et l'animation d'événements partenariaux (ex : Projet cinématographique ROKA, Projet de médiation culturelle et artistique...).

Partenariat mobilisé :

- LADAPT Normandie : coordination des marches des mardis après-midi (une semaine sur deux)
- Association Roka : porteur du projet cinématographique
- Les trois parques : porteur du projet de médiation culturelle et artistique

RESSOURCES MOBILISEES

Moyens humains	Coordination (1 salarié) Accueil et animation (2 salariés) Repérage / mobilisation (2 personnes) représentant 0.96 ETP Intervenants extérieurs : sophrologue, calligraphe, peintres, fédération des sports et jeux normands, créatrice cosmétique
Moyens techniques	Mise à disposition des locaux de l'Espace Gillain : espace d'accueil, salle polyvalente, cuisine, bureaux Mise à disposition du matériel : ordinateurs, matériel de cuisine, fournitures diverses Achats de fournitures et matériels à prévoir.

MOBILISATION DES PUBLICS :

La mobilisation du public se fait par le biais d'actions de communication diverses afin de toucher un maximum de personnes. Une fois par mois l'Espace Gillain actualise son programme d'activités, sous forme de flyer, envoyé par mail aux partenaires, ainsi qu'aux Habitants. Enfin, cette programmation est relayée sur les réseaux sociaux, page Facebook et compte Instagram d'ACCÉS.

Ces animations sont également affichées et relayées par les adultes relais sur le quartier du Bourg Le Comte. En parallèle, le programme est diffusé auprès des partenaires : SILOGE, AQBL, PRE, superette du quartier..... Les participants sont eux-mêmes des ambassadeurs des actions, en mobilisant de nouvelles personnes par le biais du bouche-à-oreille.

Les Habitants sont sollicités et invités à être force de proposition sur les actions mises en place, tel que le Pique-Nique ou les Olympiades.

Les usagers de l'Espace Gillain sont de plus en plus force de proposition et à l'initiative de la mise en place d'actions (peinture, crochet, cuisine, événements saisonniers...). Ils s'investissent dans la recherche de matériel, de lieux à découvrir ou encore d'intervenants à solliciter. Le bénévolat a vocation à être contractualisé afin de les impliquer davantage.

DEMARCHE D'EVALUATION :

L'évaluation des actions se fera par le biais de questionnaires auprès des participants et des intervenants, notamment sur les programmes au long court. Les échanges informels donneront également de précieux éléments pour affiner l'appréciation du public.

Evaluation quantitative :

- Nombre d'ateliers différents
- Nombre de participants différents
- Nombre de participants par atelier
- Nombre d'initiatives et projets d'Habitants

Evaluation qualitative :

- Satisfaction des bénéficiaires
- Implication des Habitants
- Echanges avec les partenaires

ACTION N°3 : BIEN VIVRE SON AGE !

Éléments de constats / contexte / besoins identifiés :

Entre 2020 et 2021, ACCÉS via son équipe d'animation de la vie sociale a mené un travail d'enquête des besoins auprès des Habitants du quartier. Ce travail a permis d'ajuster l'offre d'animations de la vie sociale proposée sur le quartier. De plus, l'équipe a constaté un repliement des populations depuis la crise sanitaire. Toutefois, ces populations émettent des besoins en termes de mobilité, d'animations de vie de quartier et d'accès aux droits et aux soins.

ACCÉS accueille une majorité de personnes en situation d'isolement et âgées de 60 ans et plus ; constat qui évolue depuis 2022. Ce public, souvent en situation d'isolement social, exprime le besoin de sortir de chez eux, de participer à des moments conviviaux mais aussi un mieux-être en termes de santé physique et morale. L'équipe d'animation de la vie sociale apporte aux Habitants écoute, convivialité, lien, solidarité, échanges, et partage.

En 2022, près de 60% des personnes sont venues à l'Espace Gillain pour des animations et ateliers de lien social et de bien-être/santé. Le public sénior, majoritaire sur ces actions, a apprécié les ateliers initiés en 2022. Ils sont en demande de reconduction et d'adaptation des prestations proposées.

Inscription du projet dans la dynamique locale, cohérence et complémentarité au regard de l'offre existante :

ACCÉS dispose d'un réseau de partenaires riche et varié, permettant de faciliter la mise en place d'actions cohérentes et complémentaires. Des liens réguliers sont faits entre les différents acteurs du territoire pour construire des actions ensemble, en toute connaissance des actions existantes.

Par ailleurs, ACCÉS est sollicitée pour participer aux groupes de travail initiés sur le territoire, comme le PESL de la Ville de Bernay ou le Contrat Local de Santé de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Résultats attendus :

Cette action du « bien-vivre son âge » portée par ACCÉS doit permettre aux séniors de :

- recréer ou de développer du lien social ;
- prendre soin de son corps et de son esprit ;
- rester dans une dynamique de vie.

Les activités proposées par l'équipe d'animation de la vie sociale doivent permettre de réunir en moyenne huit personnes par animation, de créer de nouveaux partenariats, d'initier de nouveaux projets et ainsi de participer à l'autonomie des seniors. Il s'agit également d'inciter les seniors à sortir de leur lieu de vie pour effectuer des activités en collectif.

Par ailleurs, ACCÉS souhaite consolider les échanges avec les intervenants extérieurs et partenaires du territoire, en développant davantage d'actions multi partenariales.

Public cible :

Ces actions sont destinées aux publics adultes âgés de 60 ans et plus. Hommes et femmes confondus, résidents sur le quartier du Bourg Le Comte.

Contenu de l'action :

"Favoriser les échanges et développer la vie sociale"

Deux actions proposées :

1 - Temps de rencontres conviviales : Café Blabla

Ces cafés qui ont eu lieu en 2022, vont être adaptés à la demande des Habitants. Ainsi, ces temps d'échanges seront délocalisés dans des structures du territoire afin que les participants découvrent de nouveaux lieux : café associatif, salon de thé, tiers lieux... Ces ateliers se feront les premiers jeudis de chaque mois de 16h à 17h30, avec la présence de la chargée d'accueil et d'animation.

2 - Ateliers cuisine et repas partagé

En 2022, quelques usagers ont pris l'initiative d'organiser des repas partagés avec une volonté de cuisiner ensemble. L'Espace Gillain mettra donc à disposition la cuisine, le matériel et les denrées alimentaires nécessaires afin de réaliser des menus élaborés par les participants. Le bénévolat sera valorisé sur ces ateliers, en co-animation avec un membre de l'équipe. Ces ateliers auront lieu une fois par mois.

"Prévenir les risques liés au vieillissement"

Trois actions proposées :

1 - Programme orienté sur la mémoire (Sophro/Gym)

Suite à l'expérience initiée 2022, ACCÉS reconduira un programme associant de la sophrologie à des séances de gym adaptée. Ces séances complémentaires permettent de travailler la mémoire de manière détournée. Pour 2023, un programme hebdomadaire sur 7 séances sera proposé par des professionnels qualifiés.

2 - Sessions bien-être et santé physique

Pour les personnes qui ne souhaitent pas faire le programme associant la sophrologie et la gym adaptée, ACCÉS proposera des sessions de 10 séances de gym adaptée, de sophrologie et de yoga, organisées indépendamment.

3 – Temps de dépistage en santé globale

Grâce au partenariat avec la Mutualité Française Normandie, ACCÉS reconduira une journée de dépistage permettant de réaliser des tests auditif et visuel, ainsi qu'un test glycémique. Ces tests sont accompagnés de conseils prodigués par des professionnels spécialisés pouvant orienter vers les structures du territoire. Cette journée sera proposée dans l'année selon les disponibilités des intervenants.

"Développer l'estime de soi"

Une action proposée :

Le conseil en image, prestation destinée aux femmes et aux hommes, se déroulera en 4 temps, associant animations collectives et rdv individuel. L'intervenante proposera de découvrir sa colorimétrie, sa morphologie du visage et du corps et de bénéficier de conseils en coiffure/maquillage/entretien de la barbe. Les participants auront l'occasion de travailler l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et celle qu'ils souhaitent renvoyer à l'extérieur. Une session aura lieu dans l'année selon les disponibilités de l'intervenante.

Partenariat mobilisé :

- Association Le Trait d'Union : accueil d'un ou plusieurs cafés blabla
- Mutualité Française Normandie Eure : co-organisation de la journée de dépistage santé globale

RESSOURCES MOBILISEES	
Moyens humains	Coordination (1 salarié) Accueil et animation (2 salariés) Repérage / mobilisation (2 personnes) représentant 0.38 ETP Intervenants extérieurs : sophrologue, calligraphe, peintres, fédération des sports et jeux normands, créatrice cosmétique
Moyens techniques	Mise à disposition des locaux de l'Espace Gillain : espace d'accueil, salle polyvalente, cuisine, bureaux Mise à disposition du matériel : ordinateurs, matériel de cuisine, fournitures diverses Achats de fournitures et matériels à prévoir.

MOBILISATION DES PUBLICS :

La mobilisation du public se fait par le biais d'actions de communication diverses afin de toucher un maximum de personnes. Une fois par mois l'Espace Gillain actualise son programme d'activités, sous forme de flyer, envoyé par mail aux partenaires, ainsi qu'aux Habitants. Enfin, cette programmation est relayée sur les réseaux sociaux, page Facebook et compte Instagram d'ACCÉS.

Ces animations sont également affichées et relayées par les adultes relais sur le quartier du Bourg Le Comte. En parallèle, le programme est diffusé auprès des partenaires : SILOGE, AQBL, PRE, superette du quartier. Les participants sont eux-mêmes des ambassadeurs des actions, en mobilisant de nouvelles personnes par le biais du bouche-à-oreille.

Les Habitants sont sollicités et invités à être force de proposition sur les actions mises en place, tel que le Pique-Nique ou les Olympiades.

Les usagers de l'Espace Gillain sont de plus en plus force de proposition et à l'initiative de la mise en place d'actions (peinture, crochet, cuisine, événements saisonniers...). Ils s'investissent dans la recherche de matériel, de lieux à découvrir ou encore d'intervenants à solliciter. Le bénévolat a vocation à être contractualisé afin de les impliquer davantage.

DEMARCHE D'EVALUATION :

L'évaluation des actions se fera par le biais de questionnaires auprès des participants et des intervenants, notamment sur les programmes au long court. Les échanges informels donneront également de précieux éléments pour affiner l'appréciation du public.

Indicateurs quantitatifs :

Nombre d'ateliers/séances réalisé(e)s

Nombre de personnes présentes aux actions

Indicateurs qualitatifs :

Impact des activités sur le lien social et les rencontres en dehors de l'Association ACCÉS

Implication des participants

Lien avec les partenaires/prestataires

ACTION N°4 : Mobilité solidaire

Éléments de constats / contexte / besoins identifiés :

Entre 2020 et 2021, ACCÉS via son équipe d'animation de la vie sociale a mené un travail d'enquête des besoins auprès des habitants du quartier. Ce travail a permis d'ajuster l'offre d'animation de la vie sociale proposée sur le quartier. De plus, l'équipe a constaté un repliement des populations depuis la crise sanitaire. Toutefois, ces populations émettent des besoins en termes de mobilité, d'animations de vie de quartier et d'accès aux droits et aux soins.

Les Habitants du quartier ont des difficultés à se mobiliser et à se rendre acteur de leur vie de quartier. Majoritairement seuls, à la retraite, et/ou en situation de fragilité, les habitants fréquentant l'Espace Gillain sont majoritairement peu mobiles. Ces personnes en majorité âgées de plus de 60 ans expriment un besoin d'être rassurées quant à la conduite de leur véhicule (décès d'un proche conducteur, conduite de nuit, véhicule manuel ou automatique...), mais également la circulation à vélo.

Dans la continuité de ce constat, certaines personnes du quartier regrettent de ne pouvoir venir aux activités proposées puisqu'en difficulté pour se déplacer (handicap physique ou sans véhicule).

En complément de ce public sénior, pour de nombreux foyers, la faiblesse des revenus associée à un taux de chômage et de précarité élevé génère des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation, à l'offre de soin et plus largement aux loisirs. Une partie de cette population en difficulté n'est pas suivie sur le plan socio-professionnel et n'a donc pas accès à l'offre de services de la mobilité solidaire (uniquement accessible sur prescription des Services Publics de l'Emploi et du Département). Enfin, l'accès au permis de conduire n'est pas toujours possible en termes de préparation au code de la route et de financement des heures de conduites et d'achat de véhicule.

Les problèmes de mobilité sont récurrents pour les publics les plus fragilisés, ils ne se réduisent pas uniquement à la question des déplacements et des transports mais également aux effets de réticences pour certains à sortir de leur lieu de résidence (mobilité psychologique).

Inscription du projet dans la dynamique locale, cohérence et complémentarité au regard de l'offre existante :

ACCÉS dispose d'un réseau de partenaires riche et varié, permettant de faciliter la mise en place d'actions cohérentes et complémentaires. Des liens réguliers sont faits entre les différents acteurs du territoire pour construire des actions ensemble, en toute connaissance des actions existantes.

ACCÉS travaille en étroite collaboration avec le PRE, le guichet famille, le Pôle Ados et le réseau parentalité pour mener des actions envers les familles. De même, avec les associations locales (AQBL, Le Trait d'Union) avec lesquelles l'équipe d'animation de la vie sociale mène des actions communes au profit des Habitants du Quartier.

Enfin, ACCÉS est sollicité pour participer aux groupes de travail initiés sur le territoire, comme le PESL de la Ville de Bernay ou le CLS de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Résultats attendus :

Cette action de mobilité portée par ACCÉS via son Pôle de mobilité solidaire doit permettre aux habitants de :

- S'autoriser à initier ou à reprendre un parcours de mobilité
- (Re)prendre confiance à la conduite d'un véhicule 2 roues ou 4 roues
- Être autonome dans les actes de la vie quotidienne (accès aux loisirs, à l'offre de soin...)
- S'initier et/ou se perfectionner à l'utilisation d'un vélo
- Reprendre une activité sociale et/ou professionnelle.

Par ailleurs, ACCÉS souhaite consolider les échanges avec les intervenants extérieurs et partenaires du territoire, en développant davantage d'actions multi partenariales.

Public cible :

Cette action est destinée aux publics jeune étudiant/apprenti, adulte non inscrit à un Service Public de l'Emploi) et senior résidant sur le quartier du Bourg le Comte, en situation de précarité et présentant des freins à la mobilité.

Hommes et femmes confondus, résidents sur le quartier du Bourg Le Comte.

Contenu de l'action :

Dans le cadre d'un parcours mobilité, ACCÉS propose la mise en place d'un parcours personnalisé d'accompagnement à la mobilité autonome.

⇒ SAVOIR BOUGER

1- Ateliers collectifs mobilité

Dans le cadre d'un parcours d'inclusion, il s'agit de développer les capacités de mobilité physique et psychologique des résidents du quartier afin d'élargir leurs champs d'investigations, en vue d'une inclusion sociale et professionnelle durable : atelier « se repérer » - atelier « se déplacer » - atelier « mon véhicule »

2- Préparation au permis de conduire B avec l'auto-école sociale – partenariat avec la MJC d'Evreux – Permis pour l'Avenir

L'objectif est de favoriser l'accès au permis de conduire par un accompagnement adapté et renforcé du code de la route et de la conduite. Il s'agit de proposer aux participants rencontrant un déficit de compétences en matière de mobilité (freins psychologiques à la mobilité et/ou freins cognitifs) une pédagogie adaptée : préparation à l'examen théorique du permis de conduire – préparation à l'examen pratique du permis de conduire.

3- Ateliers d'utilisation du vélo classique et à assistance électrique (VAE)

Le Pôle Mobilité proposera une reprise de confiance à l'utilisation d'un vélo, puis une initiation à la prise en main d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE), en collectif et en individuel. Le matériel sera mis à disposition par le Pôle Mobilité d'ACCÉS. Les séances collectives auront lieu 3 à 4 fois dans l'année, et les accompagnements individuels à la demande des personnes.

4- Ateliers de prévention "mobilité"

ACCÉS, en partenariat avec la MJC d'Evreux - Un Permis pour l'Avenir, souhaite mettre en place des ateliers de remise à niveau en termes de code de la route et reprise de confiance dans l'utilisation de la voiture. Un focus sera fait sur les effets de l'âge liés à la conduite.

Une initiation à l'utilisation de véhicule automatique sera également proposée. Ces ateliers auront lieu sur deux demi-journées, avec un moniteur d'auto-école, à raison de 2 sessions à l'année.

⇒ POUVOIR BOUGER

5- Navettes / transport à la demande

ACCÉS mettra à disposition un véhicule (9 places) afin d'aller chercher les personnes inscrites aux activités de l'Espace Gillain, mais ne pouvant pas se déplacer (handicap, absence de véhicule). Cette prestation sera réalisée sur un périmètre de moins 10 km aux alentours de Bernay et à la demande, dans la limite de 45 trajets à l'année.

6- Mise à disposition des véhicules 2 roues, 4 roues avec ou sans permis

Il s'agit d'apporter une réponse mobilité à court terme par la mise à disposition d'un véhicule. Chaque demande est réalisée s'il n'existe pas d'autre solution adaptée de mobilité. La réponse est adaptée à l'urgence du besoin du déplacement. La mise à disposition fait l'objet d'une contractualisation et est assurée à l'Espace Gillain. Un suivi mensuel du véhicule et du participant est mis en place.

Partenariat mobilisé :

- Equipe du Pôle mobilité solidaire ACCÉS
- MJC Evreux – Un permis pour l'avenir : animation des ateliers de prévention « mobilité » (véhicule 4 roues)

RESSOURCES MOBILISEES

Moyens humains	Coordination de projet et technique (2 salariés/0.14 ETP) Accueil et animation des ateliers (5 salariés, dont 2 adultes relais / 0.36 ETP) Intervenants extérieurs : MJC Evreux – Permis pour l'avenir
Moyens techniques	Mise à disposition des locaux de l'Espace Gillain : espace d'accueil, salle polyvalente, cuisine, bureaux Mise à disposition du matériel : ordinateurs, outils du Pôle Mobilité solidaire, fournitures diverses Achats de fournitures et matériels à prévoir.

MOBILISATION DES PUBLICS :

La mobilisation du public se fait par le biais d'actions de communication diverses afin de toucher un maximum de personnes tant par les équipes d'ACCÉS que les partenaires sur prescription.

DEMARCHE D'EVALUATION :

L'évaluation des actions se fera par le biais de questionnaires auprès des participants et des intervenants, notamment sur les programmes au long court. Les échanges informels donneront également de précieux éléments pour affiner l'appréciation du public.

Evaluation quantitative :

- Nombre d'ateliers différents
- Nombre de participants différents
- Nombre de participants par atelier
- Nombre d'initiatives et projets d'habitants

Evaluation qualitative :

- Satisfaction des bénéficiaires
- Implication des habitants
- Echanges avec les partenaires

ACTION N°5 : CLAS « GRAINES DES POSSIBLES »

Éléments de constats / contexte / besoins identifiés :

ACCÉS organise et anime le CLAS depuis 2018 en partenariat avec l'école élémentaire du Bourg le Comte. La dernière session (2021-2022) a permis de dupliquer cette offre de service à l'école Jean Moulin situé sur le quartier du Stade auprès d'enfants et de familles au contexte de vie relativement similaire. Sur l'année scolaire 2022-2023, la ville de Bernay – Service vie scolaire et périscolaire et les écoles des deux quartiers ont réitéré leur souhait de maintenir cette action en complément de l'aide aux devoirs déployée par la ville. En effet, le CLAS propose des activités complémentaires bénéfiques à l'épanouissement des enfants et à la relation enfants-parents.

Des évolutions positives sont chaque année, constatées, telles que :

- ✓ l'enthousiasme des familles et des enfants pour le dispositif ;
- ✓ l'implication régulière des enfants aux activités proposées ;
- ✓ l'éveil artistique et culturel des enfants du quartier.

Au regard de ce constat positif, les différentes parties prenantes du projet (Ecoles – Ville de Bernay – ACCÉS) ont souhaité renouveler l'action sur l'année 2022-2023 en se fixant les objectifs suivants :

- encourager les parents à laisser participer l'enfant à des activités en dehors du contexte familial ;
- -participer au développement de la relation parents enfants ;
- -favoriser les connaissances culturelles et artistiques des enfants ;
- -contribuer au développement de la confiance en soi ;
- -apporter un cadre méthodologique.

Inscription du projet dans la dynamique locale, cohérence et complémentarité au regard de l'offre existante :

ACCÉS dispose d'un réseau de partenaires riche et varié, permettant de faciliter la mise en place d'actions cohérentes et complémentaires. Des liens réguliers sont faits entre les différents acteurs du territoire pour construire des actions ensemble, en toute connaissance des actions existantes. Ainsi, ACCÉS travaille en étroite collaboration avec le PRE porté par l'IBTN, le guichet famille, le Pôle Ados et le réseau parentalité de la ville de Bernay pour mener des actions envers les familles.

Par sa pédagogie détournée, le CLAS vient en complément de l'aide aux devoirs récemment mise en place sur l'ensemble des écoles de Bernay. Cette année, trois bénévoles retraités résidant de Bernay viennent accompagner l'animatrice référente pour l'encadrement du CLAS deux fois par semaine.

Enfin, ACCÉS est sollicité pour participer aux groupes de travail initiés sur le territoire, comme le PESL de la Ville de Bernay ou le CLS de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Résultats attendus :

Le CLAS doit répondre à un objectif tant d'épanouissement de l'enfant que de mise en place d'une relation de confiance entre l'enfant, le parent et l'école. Pour cela, l'équipe du CLAS 2022-2023 s'anime pour :

- mobiliser les parents dans le parcours CLAS de l'enfant ;
- apporter du soutien et de la sérénité dans l'accompagnement à la scolarité des enfants ;
- favoriser la confiance en soi des enfants en à l'oral à l'écrit ;
- permettre aux enfants de s'affirmer en tant que citoyen ;
- apprendre à se connaître et à mieux maîtriser ses gestes et faits en collectif.

Public cible :

Cette action est destinée aux enfants de l'école du Bourg Le Comte, soit 8 enfants scolarisés en classe de CE1 et CE2 repérés et orientés par l'équipe enseignante. Les enfants ciblés peuvent présenter un contexte familial peu enclin au développement d'activités d'ordre culturel ou artistique et/ou une confiance en soi altérée et/ou bien un isolement social. Par ailleurs, une partie de ces enfants peuvent présenter des troubles de l'attention, du comportement ou des apprentissages.

Contenu de l'action :

Le CLAS 2022-2023 s'adresse à un collectif de 8 enfants de l'école élémentaire du Bourg le Comte qui se réunissent à l'issue du temps scolaire, deux fois par semaine dans les locaux de l'Espace Gillain situé sur le quartier du Bourg le Comte.

Une contractualisation quadri-partite (Parents – Enfant – Ecole – ACCÉS) est signée en début de parcours ; un livret d'accompagnement est renseigné et deux bilans sont réalisés sur l'année dans le cadre du parcours de l'enfant.

Cette année la thématique s'oriente sur l'Art dans sa globalité. Les enfants sont accueillis à l'Espace Gillain les lundis de 16h45 à 18h15 et les mercredis de 10h à 11h30 en groupe élargi (avec le CLAS de l'école Jean Moulin du quartier du Stade).

La séance du lundi se déroulent en 3 temps :

- Un temps de partage/accueil/goûter ;
- Un temps pédagogique pour développer les compétences, partager des savoirs faire, prendre confiance et être valorisé. Ce temps s'articule avec des activités manuelles, jeux, lecture et fait place à des projets spécifiques : réaliser une marionnette, créer une bande dessinée... ;
- Un temps de travail scolaire, apprendre à s'organiser et à bien apprendre et faire ses leçons.

Le collectif du mercredi de 10h à 11h30 est dédié à de la mise en pratique, à la découverte de l'art et notamment à la création d'une marionnette ou encore à découvrir le monde de la Bande Dessinée (créer une histoire et une planche). Une pédagogie détournée est privilégiée pour développer les compétences psychosociales des enfants et le développement personnel.

Des rencontres et des bilans réguliers sont réalisés avec les familles mais aussi les enfants et les équipes enseignantes et encadrantes.

Cette action est dupliquée à l'école Jean Moulin sur le quartier du Stade.

Périodes de réalisation : Année scolaire :
Janvier à Juin et de Septembre à décembre
Les lundis de 16h45 à 18h15
Et les mercredis matin de 10h à 11h30 En période scolaire

Partenariat mobilisé :

L'organisation du CLAS nécessite la mise en place d'un partenariat rapproché avec :

- La Ville de Bernay (Service Vie scolaire et Périscolaire) pour la mise en relation avec les écoles et les établissements publics gérés par la ville (médiathèque, musée...)
- L'école du Bourg le Comte pour le repérage des familles et le suivi des parcours ;
- Le Programme de Réussite Educative de l'IBTN pour le repérage des familles et le suivi des parcours.

En complément des partenariats thématiques sont mis en place avec des associations locales dans le cadre des activités proposées (Festival de la Marionnette – Exposition Arts Plastiques...).

RESSOURCES MOBILISEES	
Moyens humains	Coordination (1 salarié) Accueil et animation (2 salariés) Bénévoles représentant 0.34 ETP Intervenants extérieurs : illustrateur, intervenant BD, médiatrice culturelle
Moyens techniques	Mise à disposition des locaux de l'Espace Gillain : espace d'accueil, salle polyvalente, cuisine Mise à disposition du matériel : ordinateurs, matériel de cuisine, fournitures diverses Achats de fournitures et matériels à prévoir pour les activités manuelles Achats de denrées pour les goûter et atelier cuisine

MOBILISATION DES PUBLICS :

La coordination du CLAS implique la mobilisation des publics et l'implication des différentes parties prenantes au projet (Parents – Enfant – Ecole – PRE – Ville de Bernay – Equipe d'animation d'ACCÈS). Des temps de préparation et de rencontre ont été menés en amont du commencement de l'action pour :

- présenter les objectifs et le déroulement du CLAS ;
- identifier les publics cibles et le process de repérage ;
- construire un déroulement pédagogique adapté.

Ensuite, des temps réguliers entre les différentes parties prenantes sont organisés de manière formelle ou informelle pour lever les freins identifiés (problème d'assiduité, problème de mobilité, problématique sociale...) ou bien faire le suivi du parcours (bilans). Ces temps font partie de la coordination du CLAS.

DEMARCHE D'EVALUATION :

Encourager les parents à laisser participer l'enfant à des activités en dehors du contexte familial :

- Présence moyenne des enfants sur l'année
- Nombre de présence de l'enfant sans le parent

Participer au développement de la relation parents enfants :

- Présence moyenne des parents sur l'année
- Nombre de présence des parents par enfant sur l'année
- Observation de l'équipe enseignante, des parents et de l'enfant (bilan qualitatif)

Favoriser les connaissances culturelles et artistiques des enfants :

- Nombre de rencontres thématiques et visites
- Nombre et type de production réalisées
- Observation des enfants sur les activités (bilan qualitatif)

Contribuer au développement de la confiance en soi :

- Observation de l'équipe enseignante, des parents et de l'enfant (bilan qualitatif)

Apporter un cadre méthodologique :

- Observation de l'équipe enseignante, des parents et de l'enfant (bilan qualitatif)

II - Fiche Projet : PÔLE MOBILITE SOLIDAIRE

Charges du projet	Subvention de (autorité publique qui établit la convention)	Auto-financement ACCES
236 568€	3 450€	29 449€

a) Objectif(s) :

Accompagner les personnes vers une mobilité autonome pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle, l'accès et le maintien dans l'emploi et lutter contre l'isolement.

b) Public(s) visé(s) :

- ✓ Toute **personne en difficulté de mobilité** engagée dans un parcours d'accompagnement avec un Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, MILOE) ou une structure œuvrant à favoriser l'inclusion sociale et professionnelle (CD 27, SIAE, LADAPT, YSOS,...) sur le territoire de l'IBTN.
- ✓ **Habitants du Quartier Prioritaire de la Ville du Bourg le Comte**, jeunes étudiant/apprenti et adultes, **non inscrits à un Service Public de l'Emploi, en situation de précarité** et présentant des difficultés de mobilité.

👉 « Pass mobilité Jeunes » et Pass mobilité Emploi/Formation »

- recherche d'emploi,
- parcours d'Insertion par l'Activité Économique,
- emploi précaire,
- accès à un stage,
- perte de lien social,
- handicap (partenariat avec l'ESAT de Bernay LADAPT Normandie)

👉 « Pass mobilité Séniors »

- seniors âgés de 60 ans et plus

c) Localisation : quartier, commune, territoire communautaire.

Intercommunalité Bernay Terres de Normandie

d) Moyens mis en œuvre : outils, démarche, etc.

Le parcours d'aide et d'accompagnement à la mobilité : Accompagner chaque personne orientée par un prescripteur habilité vers l'autonomie dans sa mobilité et ainsi améliorer sa mobilité quotidienne.

Ce parcours s'appuie sur un diagnostic individuel des compétences et capacités de la personne à se déplacer.

En étant centré sur la personne, il s'agit de cerner sa situation, ses besoins, ses pratiques mais aussi de déceler ses freins et ses capacités, pour pouvoir envisager, avec elle, les solutions les plus adaptées et pérennes.

Le diagnostic peut aborder de nombreuses thématiques :

- ✓ **Savoirs et compétences en mobilité** : utiliser un de transport, se repérer sur un plan...
- ✓ **Expérience** : avoir déjà utilisé tel mode de déplacement...
- ✓ **Moyens** : avoir un véhicule, un abonnement transport, des moyens de paiements, ...
- ✓ **Environnement géographique et social** : avoir accès aux transports, disposer d'une solution pour la garde des enfants...
- ✓ **Réglementation** : avoir des papiers d'entité en règle, le permis B ou AM, conduire un véhicule en règle...
- ✓ **Freins** : problématique de santé, d'appropriation du territoire, peurs...
- ✓ **Projets** : être plus autonome, vouloir apprendre à faire du vélo, vouloir passer le permis...

Débute alors le **parcours de mobilité individualisé et partagé**. Il se décline sous forme de rencontres régulières et de contractualisations "objectifs mobilité" à atteindre à court et moyens termes :

SAVOIR BOUGER et POUVOIR BOUGER



Evaluer les principaux freins :

- cognitifs, psychologiques, santé
- financiers
- matériels

1. SAVOIR BOUGER :

▪ Ateliers collectifs mobilité

Dans le cadre d'un parcours d'inclusion, il s'agit de développer les capacités de mobilité physique et psychologique des résidents du quartier afin d'élargir leurs champs d'investigations, en vue d'une inclusion sociale et professionnelle durable : atelier « se repérer » - atelier « se déplacer » - atelier « mon véhicule »



▪ Préparation au permis au conduire par une remise à niveau et Formation au permis de conduire (B) avec l'auto-école sociale

L'objectif est de favoriser l'accès au permis de conduire par un accompagnement adapté et renforcé du code de la route et de la conduite.

Il s'agit de proposer aux participants rencontrant un déficit de compétences en matière de mobilité (freins psychologiques à la mobilité et/ou freins cognitifs) une pédagogie adaptée : préparation à l'examen théorique du permis de conduire – préparation à l'examen pratique du permis de conduire.

- Ateliers d'utilisation du vélo classique et à assistance électrique (VAE)

Le Pôle Mobilité proposera au printemps 2023 une reprise de confiance à l'utilisation d'un vélo, puis une initiation à la prise en main d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE), en collectif et en individuel.

- Ateliers de prévention "mobilité"

ACCÉS, en partenariat avec la MJC d'Evreux - Un Permis pour l'Avenir, souhaite mettre en place des ateliers de remise à niveau en termes de code de la route et reprise de confiance dans l'utilisation de la voiture. Un focus sera fait sur les effets de l'âge liés à la conduite. Une initiation à l'utilisation de véhicule automatique sera également proposée.

2. POUVOIR BOUGER :

- Mise à disposition de véhicules (2 roues et 4 roues avec et sans permis)

Il s'agit d'apporter une réponse mobilité à court terme ou moyen terme en fonction de la situation individuelle, par la mise à disposition d'un véhicule. Chaque demande est réalisée s'il n'existe pas d'autre solution adaptée de mobilité. La réponse est adaptée à l'urgence du besoin du déplacement. La mise à disposition fait l'objet d'une contractualisation et est assurée à l'Espace Gillain à Bernay ou sur des lieux délocalisés en fonction du besoin. Un suivi mensuel du véhicule et du participant est mis en place.

- Transport accompagné / navettes

Il s'agit d'apporter une solution de déplacement accompagnée :

⇒ aux personnes âgées de 60 ans et plus domiciliés sur le territoire de l'IBTN

⇒ aux personnes en grande précarité accompagnées par une association caritative et domiciliés sur le territoire de l'IBTN afin de pouvoir venir 2 fois par mois chercher des colis alimentaires et faire le point sur sa situation personnelle.

⇒ aux Habitants du quartier prioritaire du Bourg le Comte ne pouvant se déplacer (handicap, absence de véhicules) : périmètre de moins 10 km aux alentours de Bernay dans la limite de 45 trajets à l'année.

- Atelier mécanique 2 roues et Maison du Vélo

Il s'agit d'apporter une animation via des ateliers sur la pratique du vélo et son entretien :

- Reprendre le vélo,
- Découvrir le vélo à assistance électrique,
- Savoir où rouler en toute sécurité,
- Apprendre ou revoir les règles du code de la route,
- Prendre confiance en circulation,
- Prendre du plaisir à faire ou refaire du vélo
- Conseils sur l'entretien du vélo
-

Le Pôle mobilité solidaire ACCÈS est dotée au 1^{er} Janvier 2023 des véhicules et matériels suivants

:

- 1 Simulateur de conduite 2 roues
- 60 scooters avec les équipements de protection individuelle
- 3 Véhicules 4 roues sans permis
- 5 Véhicules 4 roues
- 2 Véhicules auto-école Peugeot 208, boîte mécanique et boîte automatique
- 1 Véhicule PEUGEOT COMBI EXPERT, 9 places
- 8 Vélos à Assistance Electrique

DEMARCHE D'EVALUATION :

Evaluation qualitative :

- Motivation de la demande
- Degré de satisfaction des personnes accompagnées
- Cout de la flotte de service
- Satisfaction par rapport à l'offre de service
- Mobilisation des partenaires internes et externes
- Temps d'attentes pour accéder à un véhicule
- Taux de réussite au permis

Evaluation qualitative :

- Nombre de bénéficiaires attendus par type d'action
- Nombre de véhicules mis à disposition par catégorie de véhicules
- Les recettes des mises à disposition attendues

Les indicateurs de performance/ résultat :

- Nombre de permis de conduire obtenus (taux de réussite)

Les indicateurs liés au patrimoine de véhicules :

- Le nombre de véhicules mis à disposition par catégorie de véhicules
- Charges d'entretien annuel
- Les acquisitions effectuées
- Le nombre de sinistres et les charges liées au sinistre

ANNEXE II

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION ET INDICATEURS

Conditions de l'évaluation :

Le compte rendu financier annuel visé à l'article 7 des présentes est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif des actions comprenant les éléments mentionnés ci-dessus.

Indicateurs quantitatifs :

Mentionnés sur chacune des actions

Indicateurs qualitatifs :

Retours des spectateurs, des partenaires ayant assisté aux actions

Volonté d'établir des partenariats avec des acteurs territoriaux, construction d'un partenariat.

Renouvellement des actions

Mentionnés sur chacune des action